

# Rentrée sereine pour les élus

Lundi soir la réunion de rentrée du conseil municipal a été très calme. Les huit membres de l'opposition ont voté contre une seule des délibérations à l'ordre du jour, relative à l'adhésion à la société publique locale "territoire Vauchuse", adhésion pour laquelle il fallait verser 25 000 euros.

En ouverture, le maire a demandé une minute de silence à la mémoire d'Hervé Gourdel, pour marquer son « opposition fondamentale face au terrorisme, à la barbarie et à la haine, toutes appartenances politiques confondues ».

La séance s'est poursuivie avec l'énumération des décisions prises par le maire depuis le 27 juin, parmi lesquelles la signature de trois prêts d'un million d'euros chacun.

Anne Mourgeon-Desroches a demandé des explications. Le maire a répondu qu'il s'agit pour la première opération d'un prêt pour le budget annexe relatif aux opérations foncières ; la deuxième pour le budget annexe du centre ancien et le troisième pour le budget de Saint-Hilaire. Trois prêts au taux de 1,92 % sur trois ans.

La série de questions en fin de séance a débuté par une interrogation sur la modification du plan local d'urbanisme concernant le secteur de Fontaite-Breyinat à la suite d'erreurs. Il a été modifié en tenant compte de la demande relative aux clôtures mitoyennes. L'opposition s'est abstenue.

Jacques GUILLEN



Le maire Christian Gros et Michel Mus lors de ce conseil municipal de rentrée.

## La Ville souhaite louer un local de l'ancienne gare



Les élus de la majorité lors du conseil.

Dans le cadre de la réouverture aux voyageurs de la ligne SNCF Carpentras-Avignon, le maire a sollicité de la SNCF l'autorisation d'utiliser un espace stratégique au rez-de-chaussée de l'ancienne gare. Un local d'une superficie de 130 m<sup>2</sup> moyennant une redevance de 7 410 euros sur 10 ans.

Christian Gros en a profité pour faire savoir aux Montiliens que la réouverture de la ligne - il en a été informé par Réseau ferré de France - n'aura lieu que fin avril en raison d'un important retard. L'opposition s'est abstenue.

Il a aussi été question de la signature d'un avenant à la convention avec le conservatoire d'espaces naturels Paca. Mais les quatre représentants de "Monteux Bleu Marine" se sont abstenus comme ils l'ont fait au sujet

du vote concernant la convention avec les amis de la musique.

Les huit élus de l'opposition se sont également abstenus pour l'ouverture de la création de postes de non titulaires: à savoir deux postes d'adjoint administratif et deux postes d'adjoint techniques.

### Plus de 60 000 euros pour les écoles privées

Par contre, c'est à l'unanimité que les élus ont voté une participation communale aux dépenses de fonctionnement des écoles privées de Notre-Dame du bon accueil pour un total de 62 760 euros.

Le vote d'une subvention de 14 000 euros pour les classes découvertes ainsi qu'une subvention de 13 000 euros à l'amicale du personnel communal dont 9 700

euros servent à financer les cadeaux aux retraités, et les jouets aux enfants du personnel.

La création d'une commission extra-municipale de "la traversée des arts" est une nouveauté. On a compté quatre abstentions de la liste Monteux bleu marine et 29 pour, lors du vote. Cette commission sera constituée de sept membres de la majorité: Maryline Eydoux, Michel Mus, Jackie Perrin, Samuel Montgermont, Claude Parenté, Annie Gaméro, Fabien Mazette et pour l'opposition de Jacqueline Bouyac et de six représentants de artisans installés dans la traversée des arts. Seront également présents, deux artisans qui exposent à la boutique et deux représentants de l'UCAM.